



Mot du maire

Bonjour chers Elzéascouatais et Elzéascouataises,

Votre conseil municipal est maintenant constitué complètement et prêt à rencontrer ses obligations. Au nom de l'ensemble des élus.es, je vous remercie de l'intérêt que vous avez porté à la dernière élection municipale. L'exercice démocratique menant à l'élection de votre gouvernement de proximité est important pour la reconnaissance de nos petites communautés. Le conseil municipal continuera d'effectuer une gestion responsable de nos ressources financières tout en accentuant l'effort de développement. Nous travaillerons à mettre en œuvre quelques projets, qui espérons-le, accroîtrons l'attractivité de notre municipalité. Évidemment, nous avancerons prudemment en respectant notre capacité financière.

Ceci étant dit, je désirais m'adresser à vous aujourd'hui, pour signifier que l'ensemble des élus.es tiennent à souligner la contribution et l'engagement politique de madame Carmen Massé. Madame Massé a débuté sa carrière en politique municipale en 1997. Le tout s'est traduit par 12 années de services à titre de conseillère et de 8 années à titre de mairesse. En plus de rencontrer ses obligations régulières d'élue, madame Massé a joué un rôle déterminant dans l'implantation de la Bibliothèque municipale et a contribué activement à l'embellissement de notre milieu. De plus, elle a su défendre avec vigueur les intérêts de notre collectivité face à la perspective de l'arrivée d'un oléoduc sur notre territoire. Il est également important de souligner que madame Massé a contribué à la création du parc éolien. Ceux qui ont côtoyé madame Massé de plus près pourront vous dire à quel point elle est fière d'être Elzéascouataises et à quel point elle désirait véhiculer cette fierté à l'ensemble des citoyens de notre municipalité.

Comme vous le savez, l'engagement politique n'est pas chose facile. Ceci demande du temps, des sacrifices, des efforts non négligeables et une bonne dose d'humilité. Alors, lorsqu'une personne fait le choix de se dévouer pour la communauté pendant une période de 20 ans, le tout mérite considération et remerciement.

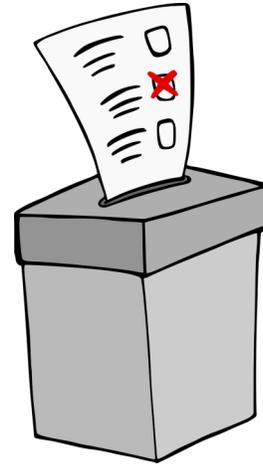
C'est maintenant à notre tour de signifier à madame Massé à quel point nous sommes fiers d'elle et de sa contribution!

Keven Ouellet Lévesque, maire

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Vous étiez nombreux à venir voter aux dernières élections et un nouveau conseil s'est formé.

Mairie:	Keven Ouellet Lévesque
Poste conseiller #1	Guy Thibault
Poste conseiller #2	Josée Beaulieu
Poste conseiller #3	Alain Morin
Poste conseiller #4	Hélène Durette
Poste conseiller #5	Katy Nadeau
Poste conseiller #6	Mélissa Boucher-Caron



Conseil municipal

Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu le lundi 6 décembre 2021 et lundi 10 janvier 2022 à la bibliothèque dès 19h.

Bienvenue à tous !

Pour toutes questions, communiquez avec le bureau municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h30, au 209, rue de l'église, 418 854-7690 ou admin@saintelzear.ca



Bureau municipal

Prenez note que le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes du 20 décembre au 31 décembre. Le bureau sera ouvert à partir du 3 janvier 2022 de 8h30 à 16h30.



Joyeuses Fêtes

Taxes municipales

Vous avez récemment reçu un rappel par la poste si vous aviez une balance de taxes municipales à payer. Votre remise ou une explication serait grandement appréciée.

À la séance du conseil du 6 décembre 2021, il sera présenté une liste avec les noms des personnes endettées envers la municipalité, mais la procédure de vente pour taxes sera retardée. Les personnes concernées recevront une lettre recommandée à cet effet en temps et lieu.



Nouveaux propriétaires

La municipalité de Saint-Elzéar souhaite la bienvenue à tous les nouveaux propriétaires de l'année 2021! De plus, nous avons quelques retours aux sources, ce qui est très réjouissant. C'est un grand plaisir de vous accueillir dans notre belle paroisse! Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur!

Diane Bélanger

Shana Dolbec Boucher et Carl Thibault

Nancy Robitaille & Marc Leblanc

Cynthia Emond et Michael Caron

Jean-Marc Morin

Suzanne Lépine et Robert Picard



Nouvelles naissances

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveau-nés de 2021. Félicitations aux parents! Un nouveau chapitre de votre vie vient de commencer qui sera, à tous les coups, rempli de surprises. Profitez de chaque instant, ils passent souvent beaucoup trop vite.

Mélissa Boucher Caron & Sébastien Ouellet (bébé garçon)

Nancy Robitaille et Marc Leblanc (bébé fille)

Alexandra Dubé (bébé garçon)

Marie-Ève Albert et Tommy Plourde (bébé garçon)



Paniers de Noël

Encore cette année les dons seront acceptés seulement en argent et seront remis sous forme de bon d'achat dans les épiceries environnantes. Ceux qui désirent recevoir une aide, vous devez appeler directement à la municipalité au numéro de téléphone suivant 418 854-7690 poste 2 du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30. Un petit questionnaire sera rempli par téléphone afin de cibler la clientèle admissible à cette contribution. La date limite pour votre demande est le **6 décembre 2021**.

Paniers de Noël



Boîte aux lettres et bacs



La municipalité ne peut être tenue responsable des bacs de vidanges ou de récupération et des boîtes aux lettres renversées ou endommagées lors d’une opération de déneigement ou d’entretien. Il est de la responsabilité des contribuables d’enlever les bacs après le ramassage. Il est possible de protéger les boîtes aux lettres à l’aide d’un panneau ou autre.

Déneigement des cours

Petit rappel qu’il est interdit de placer ou d’accumuler votre neige en bordure ou de l’autre côté de la rue en obstruant, si partiellement que ce soit, la voie dégagée par le chasse-neige. Vous vous exposez à une amende de 60\$ à 100\$ (article 507 du code de la sécurité routière). Vous ne pouvez pas vous départir de votre neige en totalité ou en partie en la jetant à la rue ou sur la propriété d’autrui.



Abris temporaires

Les abris d’hiver sont autorisés pendant la période du 1^{er} octobre au 1^{er} mai suivant. Ils doivent être installés à une distance minimale de 1.5 mètre d’une ligne avant de terrain ou d’une borne-fontaine.



Écocentre



1-866-789- RIDT (7438)

www.ridt.ca • info@ridt.ca

	TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC (QUARTIER CABANO) 854-7318 53, route 232 Est		SQUATEC 855-5484 90, route 295 Nord		POHÉNÉGAMOOK 893-2571 480, rue du Parc industriel		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
PÉRIODE ESTIVALE 12 avril au 28 novembre 2021	Fermé	8h à 12h 13h à 16h	Fermé	13h à 16h	8h à 12h 13h à 16h	8h à 12h 13h à 16h	
PÉRIODE HIVERNALE 29 novembre 2021 au 11 avril 2022	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8h à 12h 13h à 16h	

DÉGELIS et lieu d'enfouissement technique 853-2172 297, route 295						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PÉRIODE ESTIVALE 12 avril au 28 novembre 2021	13h à 16h	8h à 12h et 13h à 16h				8h à 12h
PÉRIODE HIVERNALE 29 novembre 2021 au 11 avril 2022	13h à 16h	8h à 12h et 13h à 16h				Fermé



Nul ne peut stationner un véhicule routier sur les rues publiques de la municipalité entre 23 heures et 7 heures du 1er novembre d'une année au 1er avril de l'autre année inclusivement.



On ne peut laisser un véhicule routier stationné sur les chemins publics sans que celui-ci soit sous la garde immédiate de quelqu'un, à l'occasion d'une tempête ou d'une chute de neige abondante. Quiconque ne respecte pas cet avertissement, la Sûreté du Québec peut faire déplacer aux frais du propriétaire, un véhicule routier qui nuit à la circulation ou au déneigement d'une route.

Trousse d'urgence

Avez-vous une trousse 72 heures recommandée par la Croix-Rouge?

C'est un kit de survie qui fournit les outils nécessaires pour vous aider à rester en vie au moins 72 heures jusqu'à l'arrivée des services d'un professionnel. Peu importe où vous vivez, une catastrophe naturelle peut survenir à tout moment. Voici quelques exemples:

De l'eau, de la nourriture (non périssable) et un ouvre-boîte manuel

Des articles pour les besoins particuliers (médicaments, préparation pour nourrisson, lunettes)

Les documents importants de la famille (copies des actes de naissance et de mariage, passeports, permis, testaments, actes de propriété et assurances)

Une copie de votre plan d'urgence

Une lampe de poche à manivelle ou alimentée par piles et des piles de rechange

Une radio à manivelle ou à piles

Des doubles des clés des voitures et de la maison

Une trousse de premiers soins

De l'argent comptant

Des articles d'hygiène personnelle

De la nourriture et des médicaments pour vos animaux de compagnie

Un téléphone mobile avec un chargeur

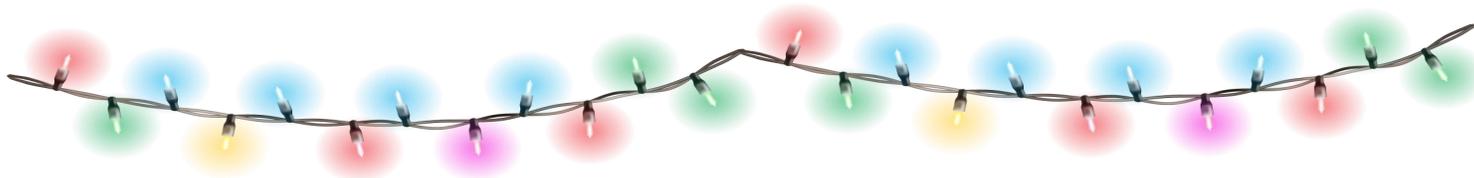


Défibrillateur

Nous avons un défibrillateur à l'entrée du bureau municipal et qui est accessible durant les heures d'ouverture du lundi au jeudi. Voici une liste des personnes qui ont une clé et qui habitent proche du bureau en cas de nécessité. Vous pouvez contacter Sébastien Bérubé et Yan Thibault le vendredi avant midi et les personnes suivantes en dehors de ces heures: Mélissa Boucher-Caron, Isabelle Bossé et Réjean Deschênes.

Vous pouvez désormais emprunter et rapporter vos livres pendant les heures d'ouverture du bureau municipal lorsque je suis présente. Il suffit de m'appeler, Eloïse, au 418-854-6790 poste 2 pour vous assurer que je suis sur place et il me fera plaisir de vous assister.

Pour toute autre question, appelez au 418-854-7690 poste 4



Le temps des Fêtes est un moment privilégié pour découvrir de nouveaux livres et est propice à la réflexion, à la détente et... à la lecture. Se caler dans un fauteuil et dévorer un livre est un bon prétexte pour prendre soin de soi ou lire avec les enfants pour passer du bon temps en famille.



Horaire de la bibliothèque par les bénévoles décembre/janvier

Date	Heure	Bénévoles
7 décembre	13h30 à 14h30	Thérèse
14 décembre	19h à 20h	Isabelle et Josée
21 décembre	 Congé de Noël 	
28 décembre		
4 janvier		
11 janvier	19h à 20h	Colette
18 janvier	13h30 à 14h30	Thérèse
25 janvier	19h à 20h	Isabelle

Comité artisanat

Le local d'artisanat est ouvert à toute personne désirant apprendre à tisser, tricoter, peindre, faire du scrapbooking, etc. Vous avez envie de vous changer les idées pendant les Fêtes ou durant l'année? Venez découvrir les métiers à tisser en fabriquant un linge à vaisselle ou bricoler des cartes de souhait, etc. Marie-Claude St-Andrée, 418 863-3442 ou Isabelle Bossé, 418 894-5777.



CONCOURS PHOTO

dans le cadre de la
POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

Inscris-toi en envoyant
tes photos et
informations à
info@saintelzear.ca

La vie
à
Saint-Elzéar

Les membres du comité de pilotage de la politique familiale et des aînés lancent un concours photo.

Le but est d'amasser une banque d'image de Saint-Elzéar pour utilisation dans le plan d'action de la politique, sur le site web de la municipalité, sur Facebook et sur les divers sites web où il y a représentation de Saint-Elzéar. Les citoyens peuvent participer à ce concours jusqu'au 31 août 2022. De petits rappels seront faits périodiquement.

Les critères pour participer au concours sont:

- Les participants doivent être citoyen de Saint-Elzéar
- Les participants mineurs doivent avoir une autorisation écrite des représentants légaux
- Les photos doivent être numériques de format JPEG avec d'un poids supérieur à 1 MO et de résolution d'image de 300 DPI et envoyées par courriel ou WeTransfer (site gratuit qui permet d'envoyer jusqu'à 2 Go)
- Chaque participant s'engage à envoyer uniquement des photographies dont il est l'auteur et dont il accepte de céder les droits à la municipalité.
- Les photos doivent être prises à l'intérieur des dates du concours.
- Chaque photo doit être accompagnée de la catégorie et du lieu où elle a été prise

Les catégories sont:

- Paysages (nature seulement)
- Familles (2 personnes et plus dont au moins une personne est citoyenne de Saint-Elzéar)
- Activités sociales et culturelles (dans la municipalité)
- Sports
- Saisons (les photos peuvent inclure des gens)

Prix:

- Prix de l'image sélectionnée pour le plan d'action de la politique familiale et des aînés: 100\$ (1)
- Prix de l'image sélectionnée dans chacune des catégories: 30\$ (5)
- Prix de participation: 20\$ (3)

JE

PARTICIPE

!

Pour plus d'information: 418-854-7690 #2

Accompagnement transport pour rendez-vous médicaux

Offert par : **CENTRE D'Action BÉNÉVOLE RÉGION TÉMIS**

C'EST QUOI ?

Le service vous permet d'être accompagné lors de vos rendez-vous vers les services de santé en toute sécurité.

Un bénévole vient vous chercher à la maison, vous conduit jusqu'à votre rendez-vous, puis vous raccompagne à votre domicile.

C'EST POUR QUI ?

- Pour les personnes demeurant à domicile ayant des limitations qui restreignent leur autonomie.
- Âgées de 65 ans et plus.
- Âgées de 64 ans et moins référées par un établissement de santé.

OBLIGATOIRE

- Avoir besoin d'accompagnement.
- N'avoir personne dans votre entourage pour vous accompagner.

Réservez 48 heures avant
418 853-2546
Tarif selon le kilométrage

BESOIN D'AIDE ?

211



Assistance téléphonique
Composez le 2-1-1 et un agent vous aidera à trouver le bon transport pour vous.
www.211quebecregions.ca

Covoiturage



Saviez-vous que plusieurs pages Facebook sont dédiées au covoiturage dans la région ?

Économique - Écologique - Entraide

Action 3e Âge du Transcontinental
Navette mensuelle de Rivière-Bleue vers Rivière-du-Loup.
418 863-7867

TransAdapt

Service privé de transport médical et adapté pour vous accompagner à vos rendez-vous médicaux.
418 894-3206
transadapt19@hotmail.com



Taxi

Dessert tout le Témiscouata, selon certains critères.
418 899-2878



Autobus maritimebus
Ce transporteur fait la navette entre le Nouveau-Brunswick et Rivière-du-Loup avec des arrêts à différents endroits au Témiscouata.
www.maritimebus.com
1 800 575-1807

SE DÉPLACER AU TÉMISCOUATA

- Transport adapté
- Transport collectif
- Transport médical
- Accompagnement transport
- Covoiturage
- Autobus
- Taxi

À TRAVERS LES 19 MUNICIPALITÉS DE LA MRC



Horaire du transport adapté et collectif



Transport adapté

- Pour les personnes ayant une **incapacité significative** et persistante.
- Une demande d'admission doit être remplie. Contactez-nous pour l'obtenir.
- C'est un service **porte-à-porte**.

Transport collectif

- Pour se déplacer **dans sa municipalité**.
- Pour se déplacer **vers une autre municipalité** du Témiscouata.
- Les embarquements et débarquements se font dans des **endroits publics**.

Transport Inter-MRC

- Pour se déplacer **du Témiscouata vers Rivière-du-Loup**.
- Cinq arrêts au Témiscouata.
- Six arrêts à Rivière-du-Loup.

Municipalités	Journées de services	Possibilités
Auclair Lejeune St-Juste-du-Lac	Mardi Jeudi Vendredi	Demi-journée : mardi, jeudi et vendredi
Squatec Biencourt Lac-des-Aigles	Un lundi sur deux Du mardi au vendredi	Demi-journée : mardi et mercredi
Témiscouata-sur-le-Lac Secteur Cabano Secteur Notre-Dame-du-Lac Dégellis	4 allers-retours dans la même journée Du lundi au vendredi	
Packington St-Jean-de-la-Lande St-Marc-du-Lac-Long	Mercredi et jeudi	Demi-journée : mercredi
St-Athanase Pohénégamook Rivière-Bleue St-Eusèbe	Un lundi sur deux Du mardi au vendredi	Demi-journée : mardi et jeudi
St-Elzéar St-Honoré St-Pierre-de-Lamy St-Louis-du-Ha! Ha!	Lundi et jeudi	Demi-journée : lundi

*Roulami n'offre aucun transport de groupe noisé



POUR NOUS JOINDRE
418 899-2189

Sans frais : 1 800 350-2189
accueil@transportroulami.ca

Pour réserver :

- Téléphonez avant 14 h, au moins une journée avant votre déplacement.

Heures d'ouverture du bureau :

- Entre 8 h 30 et 16 h 30
- Du lundi au vendredi
- Sauf les jours fériés

Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions !



En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Document conçu par :
L'Alliance pour la Solidarité du Témiscouata
Transport Adapté et Collectif Roulami Inc.
accueil@transportroulami.ca
Année de création : 2021

